



AMAP « LA FERME DE LA ROSE BLANCHE » VOLAILLE



**La Ferme
de la Rose Blanche**

WITTELSHEIM

Saison 2019-2020


Dans le cadre des activités de l'association ThurAmap, le présent contrat est signé entre	
Le PRODUCTEUR	Le CONSOM'ACTEUR
FERME DE LA ROSE BLANCHE Jean MARCHAUDON	(NOM, Prénom)
245 Route de Soultz - Schoenensteinbach 68270 WITTENHEIM	(Adresse) (Code postal, Commune)
Tel : 03.89.52.47.73 jfm68@wanadoo.fr	Courriel : Téléphone :
En cas de panier partagé : coordonnées du co-panier :	
(NOM, Prénom)	
(Adresse)	
(Code postal, Commune)	
Courriel : Téléphone :	
Les membres de ThurAmap reconnaissent être liés par les valeurs et les engagements de la Charte de ThurAmap (voir www.thuramap.fr , onglet « Une amap, c'est quoi ? ») et ceux de l'économie sociale et solidaire.	

LES PANIERS : le consom'acteur souhaite acheter et le producteur souhaite vendre des paniers dont la composition est la suivante :

COMPOSITION D'UN PANIER POUR TOUTE LA DUREE DE LA SAISON :

Le consom'acteur a le choix en début de saison entre 2 types de paniers :

1 panier volaille mixte, poulet + produits transformés de canard composé de :

- **1 poulet entier bio**, certifié AB , d'un poids minimum de 1.5 kg environ
- **1 ou des produits transformés de canard** proposés par le producteur parmi la liste suivante : magrets crus, séchés ou fumés, cuisses fraîches ou confites, presskopf, rillettes, terrine, mousse de foie, saucisson sec, cervelas, aiguillettes, pâté en croûte.
Si le ou les produits de canard proposés par le producteur ne conviennent pas au consom'acteur, il pourra choisir, dans la limite des produits disponibles, un ou des produits transformés de canard pour une valeur équivalente.

1 panier poulet seul, composé de :

- **1 poulet entier bio**, certifié AB , d'un poids minimum de 1.5 kg environ.

Le type de panier choisi en début de saison sera valable pour toute la saison.

